

# La prévention des risques auditifs, un enjeu majeur de santé publique !

**Les amateurs de musiques amplifiées, en particulier les jeunes, sont sans cesse exposés à des niveaux sonores de plus en plus élevés.**

Les bruits présents dans leurs loisirs occasionnent un véritable danger pour leurs oreilles, d'autant plus que ce danger est masqué par le plaisir de l'écoute. On estime ainsi que 6% des 15/19 ans et 9% des 20/24 ans ont constaté une baisse de leur capacité auditive après un contrôle de leur audition chez un spécialiste.

(Source : Enquête IPSOS 2003)

C'est pourquoi la Mutualité française Région Centre se mobilise depuis plusieurs années déjà sur cette thématique. Avec le **Pédagoson**, nous espérons être de plus en plus nombreux à promouvoir une bonne gestion du capital auditif !

## Public :

Le **Pédagoson** s'adresse aux professionnels travaillant auprès de jeunes âgés de 12 à 18 ans, qu'il s'agisse d'enseignants (professeurs de SVT, vie sociale et professionnelle, musique, physique-chimie, éducation civique...), de professionnels de santé (infirmiers scolaires, médecins scolaires...), travailleurs sociaux (éducateurs, animateurs...) ou professionnels de l'éducation pour la santé.

## Objectifs :

Cet outil vise plusieurs objectifs pédagogiques :

- sensibiliser les jeunes collégiens et lycéens au plaisir de l'écoute de musique ;
- développer l'esprit critique afin que les jeunes soient en mesure de réaliser des choix en matière d'écoute musicale ;
- apporter des connaissances sur le fonctionnement de l'appareil auditif, la législation en vigueur en matière de bruit... ;
- sensibiliser aux risques auditifs ;
- développer le respect de soi-même et l'autonomie ;
- promouvoir le respect d'autrui.

## Contenu :

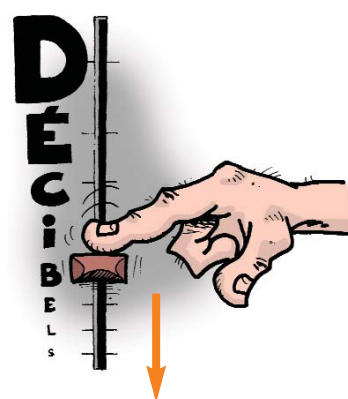
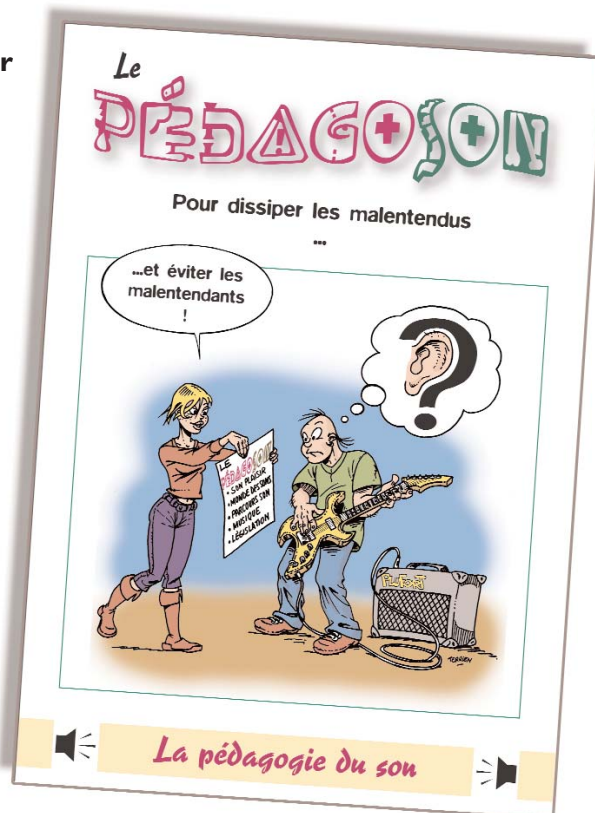
Pour cela, le document est organisé en 5 chapitres :

1. le son pour le plaisir (compétences psychosociales) ;
2. le monde des sons (histoire, physique) ;
3. le parcours du son (physiologie, santé) ;
4. les musiques amplifiées (histoire de la musique, instruments, courants) ;
5. la législation.

Pour chaque chapitre, vous trouverez :

- une partie « théorie » permettant d'avoir les bases pour aborder le sujet avec les élèves ;
- une partie « pratique » où sont proposées des activités pédagogiques servant de support pour animer une séance sur le thème choisi.

Les annexes permettent de compléter le document en apportant les supports pédagogiques des animations et l'évaluation.



## Contact :

Mutualité française Région Centre – Service Promotion de la Santé : 5, 7, 9 quai de la Saussaye  
41000 Blois - Tél. : 02 54 70 59 92 - Fax : 02 54 70 59 55